

Communiqué de presse

Economie circulaire : les entreprises dans la boucle !

Paris, 25 octobre 2018

Six associations d'entreprises (Afep, C3D, EpE, France Industrie, INEC, ORÉE) se sont rassemblées pour organiser ce 25 octobre un colloque à l'Hôtel de Roquelaure « *Economie circulaire : les entreprises dans la boucle !* » afin d'expliquer l'engagement des acteurs économiques en faveur de l'économie circulaire. Dans le contexte des directives européennes et de la Feuille de route nationale, adoptées au premier semestre 2018, ainsi que du projet de loi sur l'économie circulaire prévu au cours du 1^{er} trimestre 2019, les interventions d'Agnès Pannier-Runacher et de Brune Poirson, Secrétaires d'Etat, ont introduit les débats. Les associations ont ensuite souligné l'approche pragmatique des entreprises dans le cadre d'engagements unilatéraux ou concertés avec les pouvoirs publics. Ces engagements sont fondés sur l'adoption d'objectifs précis, leur suivi et leur amélioration, dans un cadre de reporting régulier et public.

L'Afep a présenté dans sa publication « *1 an d'engagement d'entreprises* », le suivi des 100 engagements de 33 entreprises membres pris publiquement en février 2017, ainsi que l'adoption de 21 nouveaux engagements courant 2018 et le soutien à la démarche des Engagements pour la Croissance Verte (ECV). François Soulmagnon, Directeur général de l'Afep a indiqué : « *Les engagements d'entreprises sont des outils efficaces dans des domaines d'innovation complexe comme l'économie circulaire. Leur publication et leur suivi sont un gage de leur sérieux.* »

Fabrice Bonnifet, le Président du C3D a souligné : « *Au C3D (113 grandes et moyennes entreprises), nous estimons que la stratégie des entreprises doit prendre en compte les données produites par la communauté scientifique et que l'économie circulaire constitue le premier levier à activer pour réussir la transition vers une économie bas carbone tout en créant des emplois locaux. L'objectif de l'économie circulaire n'est pas seulement de recycler plus efficacement mais avant tout, de promouvoir l'éco-conception pour booster le réemploi, la réparabilité, l'allongement de la durée de vie des produits et l'économie de l'usage.* »

Dans leur étude conjointe dévoilée ce matin « *Les indicateurs de l'économie circulaire pour les entreprises* », EpE et l'INEC ont mis en évidence les outils de mesure existants ainsi que les bonnes pratiques développées par les entreprises. Des recommandations pour construire des indicateurs de pilotage sont aussi proposées. Pierre Victoria, Secrétaire du Bureau d'EpE a souligné : « *Les entreprises étant de plus en plus nombreuses à s'engager dans des démarches d'économie circulaire, l'enjeu est de mesurer non seulement la performance économique mais aussi les divers effets environnementaux de ces démarches, résultant notamment de l'évolution des émissions, de la consommation de matières, d'eau et d'espace.* »

François-Michel Lambert, Président de l'INEC a déclaré : « *La transition vers l'économie circulaire nécessite une transformation de notre modèle vers l'efficacité des ressources, qui exige d'agir à tous les niveaux, par une stratégie, guidée avec des indicateurs, permettant de s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés, et un pilote au sein du gouvernement en charge de l'appliquer avec les acteurs économiques et publics.* »

France Industrie a mis en avant la diversité des actions et engagements volontaires pris par les filières industrielles, en particulier dans le cadre du Conseil National de l'Industrie. Philippe Darmayan, Vice-Président de **France Industrie** a affirmé : « *Dans un environnement toujours plus compétitif, les filières industrielles assument leurs responsabilités et prennent des engagements qu'elles contractualisent avec l'Etat. Cette démarche collaborative est essentielle pour réussir la transformation de notre système productif* ».

ORÉE, association multi-acteurs de 188 membres est l'acteur historique en France des démarches d'économie circulaire, notamment au travers de l'approche territoriale. Sa Présidente, Patricia Savin, a précisé : « *L'économie circulaire, c'est d'abord une nouvelle façon de concevoir la société : produire et consommer différemment en limitant son empreinte environnementale. Tous les acteurs du territoire sont concernés et doivent œuvrer en synergie. L'Engagement pour la Croissance Verte (ECV) FRIVEP, piloté par ORÉE autour du réemploi et du recyclage des vêtements professionnels en est la parfaite illustration. La FREC doit faciliter la mise en œuvre de telles démarches opérationnelles et pragmatiques* ».

*

CONTACTS

Afep – Association française des entreprises privées (www.afep.com)

François-Nicolas BOQUET, Directeur Environnement & Energie | fn.boquet@afep.com | +33 1 43 59 71 38
Laurence VILLE, Responsable Communication | l.ville@afep.com | +33 1 43 59 85 19

C3D – Collège des directeurs développement durable (www.cddd.fr)

Fabrice Bonnifet, Président du C3D & Directeur DD du Groupe Bouygues | fabo@bouygues.com | +33 1 44 20 10 15
Marine Diers, Déléguée générale, C3D | contact@cddd.fr | +33 6 82 79 05 03
Jessica Chanteux, attachée de presse | rp@cddd.fr | +33 1 81 70 95 61

EpE- Entreprises pour l'environnement (www.epe.org)

David Laurent, responsable Pôles Climat et Ressources | dlaurent@epe-asso.org | + 33 1 49 70 98 52
Florence Bardin, attachée de presse | florence.bardin@agencef.com | + 33 1 82 83 81 90

France Industrie (www.franceindustrie.org)

Théo Diettert-Muller, Responsable Economie et Environnement | tdiettert-muller@franceindustrie.org | +33 1 72 60 54 27
François Daupeyroux, Responsable Filières industrielles & Communication
| fdaupeyroux@franceindustrie.org | + 33 1 72 60 54 23

INEC- Institut national de l'économie circulaire (www.institut-economie-circulaire.fr)

Emmanuelle Moesch, responsable groupes de travail et recherche | e.moesch@institut-economie-circulaire.fr
Alice Jardillier, responsable communication | contact@institut-economie-circulaire.fr | + 33 1 84 06 33 16

ORÉE (www.oree.org)

Nathalie Boyer, Déléguée générale | boyer@oree.org | + 33 1 48 24 31 35
Grégoire Brethomé, Chargé de communication | boyer@oree.org | + 33 1 48 24 31 37